



Chamrousse, le 11 février 2026

Tenue de la Commission de Contrôle des Listes Électorales

Madame, Monsieur,

En l'application de l'article L. 19 nouveau du code électoral, j'ai l'honneur de vous informer que la commission de contrôle des listes électorales se tiendra :

Le jeudi 19 février 2026 à 8h30

Salle du conseil municipal

35 Place des Trolles 38410 CHAMROUSSE

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Valentin CHAPPAZ

Conseiller Municipal Délégué

**COMMUNE
DE CHAMROUSSE**

35, place des Trolles
38410 CHAMROUSSE
Tél. : +33 (0)4 76 89 90 21
mairie@chamrousse.com
www.mairiechamrousse.com